



RISQUES PSYCHOSOCIAUX : GUIDER ET OUTILLER LES TPE-PME POUR PRÉVENIR CES RISQUES

-

Dans les petites et moyennes organisations, le risque psychosocial (RPS) est considéré comme plus difficile à appréhender que les autres risques professionnels. Seulement 20 à 30% des entreprises de moins de 50 salariés se sont dotées de mesures de prévention des RPS. Identifié comme un sujet sensible et complexe qui nécessite du temps, des moyens et une certaine expertise, les employeurs se sentent souvent démunis. Pourtant, ces organisations sont très impactées quand le risque est avéré tant sur le plan de la santé des salariés que du fonctionnement de l'entreprise.

Or, il ne s'agit pas d'être expert en la matière pour engager une démarche de prévention des RPS efficace et pérenne. C'est avant tout une question de méthode, de formation, de dialogue qui doit s'appuyer sur une réflexion collégiale.

Les avantages que présente une démarche de prévention des RPS sont supérieurs aux coûts de sa mise en œuvre. La plupart du temps, l'échange avec les équipes sur les questions d'organisation du travail, la participation de chacun à la promotion d'un environnement de travail de qualité favorise l'émergence de solutions concrètes adaptées. La qualité de vie au travail ressentie engendre de fait une meilleure performance de l'entreprise et augmente la motivation des salariés.

“ Accompagner les TPE et les PME dans une démarche de prévention des RPS est pour l'AIPALS une priorité : un guide pratique d'auto-évaluation des RPS a été réalisé, co-construit avec des entreprises adhérentes afin de répondre au mieux à leurs attentes. ” précise Valérie Ruche, Psychologue du travail à l'AIPALS.

Des statistiques qui font réfléchir :

Dans les entreprises de moins de 10 salariés, **45% des travailleurs considèrent que le stress lié au travail est fréquent.**

Plus de **50% de l'ensemble des journées de travail perdues peuvent être imputées au stress lié au travail et aux RPS.** Ce risque constitue désormais du deuxième problème de santé au travail après les troubles musculo-squelettiques (TMS).

Facile et rapide d'utilisation, ce guide permet à chaque entreprise d'établir un diagnostic personnalisé à partir d'une grille de 30 items correspondant aux facteurs de risques les plus fréquents. Une fiche repères pour chacun des risques permet une meilleure compréhension de la problématique avec des exemples de préconisations. Un tableau de bord est associé pour personnaliser les actions existantes ou à mettre en œuvre au sein de l'entreprise. Des outils RH sont également proposés pour faciliter la rédaction des fiches de postes et optimiser les entretiens professionnels.

“ **Originalité du guide pratique** : rendre accessible des notions perçues comme complexes voire subjectives, faciliter l'analyse et le repérage par une approche focale par risque et non globale correspondant aux situations spécifiques rencontrées par les TPE et PME, permettre la mise en place d'actions de prévention concrètes à intégrer directement dans le Document Unique de Prévention des Risques Professionnels (DUER), ” précise Stéphane FRANCOIS, médecin du travail à l'AIPALS

Un accompagnement pour faciliter le passage de l'analyse du risque psychosocial à l'action de prévention : l'AIPALS propose à ses adhérents de participer à des ateliers méthodologiques pour une meilleure appropriation de l'outil et d'échanges de pratiques pour enrichir la réflexion et recenser des actions efficaces.

AIPALS : QUI SOMMES-NOUS ?

-

Créée en 1959, l'AIPALS accompagne chaque jour 3 500 entreprises plurisectorielles, ce qui représente le suivi de 38 000 salariés dans l'aire urbaine de Montpellier.

Sous un statut associatif, l'AIPALS œuvre au quotidien pour impulser une culture de prévention au cœur de l'entreprise avec une équipe santé travail d'expertise, alliant compétences médicales et techniques.

CONTACT PRESSE :

Frédéric BONNET

07 77 30 33 44 - f.bonnet@aipals.com

AIPALS MONTPELLIER

WWW.AIPALS.COM

